



n° 78

Edition spéciale de la Feuille de Chou

Du fait des conditions sanitaires, nous avons été amenés à annuler la cérémonie des vœux pour cette nouvelle année, sur recommandation des services de la préfecture.

A la place, nous vous proposons cette édition spéciale de notre bulletin communal pour vous présenter une **rétrospective de l'année 2021** et les **perspectives de 2022**.

Nous avons dû, en décembre dernier, annuler **l'arbre de Noël** pour les mêmes raisons.

Lors de son passage, le père Noël a déposé à la bibliothèque communale **des cadeaux et friandises** pour chaque enfant de la commune jusqu'à 11 ans.



Parents, vous pouvez passer à la mairie :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h les mardis et jeudis)
- le samedi matin de 9h30 à 11h30.



Rétrospective 2021

- Travaux effectués sur la commune
- Avancées du PLUI
- Des chênes de Champrond pour Notre-Dame de Paris
- Restructuration de l'école : lancement du chantier



2021 - Travaux effectués sur la commune

- **Rénovation du mobilier urbain**



- **Rénovation du parvis de la mairie avec pose de bordures en béton**



- **Mise en valeur du fleurissement autour du monument aux morts**



- **Un nouvel arrêt pour le bus scolaire**



**BRAVO A NOS EMPLOYES
COMMUNAUX !**



2021 - Avancées du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



- La communauté de communes Terres de Perche continue ses travaux d'élaboration du document d'urbanisme qui remplacera à terme le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Champrond en Gâtine.
- La phase de zonage et l'inventaire des projets des entreprises, des commerces et des particuliers pour les 14 années à venir ont été réalisés au cours de l'année 2021.

LE CALENDRIER DU PROJET

Le DIAGNOSTIC



Quelle est la situation actuelle ?
Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.

Le PROJET d'aménagement ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)



Quel territoire voulons-nous ?
Une stratégie et des objectifs de développement pour le territoire à l'horizon 2030

La TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE



Comment atteindre notre but ?
Définir de nouvelles règles applicables aux autorisations de construire par type de zones (urbaines, à urbaniser, naturelles, agricoles).



La VALIDATION



Qu'en pensent les partenaires et la population ?
Consultation des partenaires - Enquête Publique - Entrée en vigueur du PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terres de Perche



2021 - Des chênes de Champrond pour Notre-Dame de Paris

- Des chênes de Champrond vont contribuer à reconstruire la cathédrale Notre-Dame de Paris.
- En mars dernier (avant la montée de la sève), des chênes de Champrond ont été sélectionnés et abattus pour participer à la reconstruction à l'identique de la flèche et de la toiture de la cathédrale Notre-Dame de Paris.
- Les chênes abattus sont en cours de séchage pendant une durée d'environ 18 mois.
- La presse locale a publié de longs articles à ce sujet. La chaîne de télévision France 3 a diffusé un reportage dans son journal de la région Centre.





2021 - Restructuration de l'école : lancement du chantier en septembre





Perspectives 2022

- Restructuration de l'école : livraison pour la rentrée 2022
- PLUI : finalisation des actions en vue d'une mise en application en 2023
- Travaux sur la commune.
- Travaux de voirie.
- Enquête (Cf. feuille jointe) pour mise en place d'une solution de mobilité.



Restructuration de l'école : livraison pour la rentrée 2022



- Croquis de la construction achevée

Travaux sur la commune prévus en 2022

- Peinture façade de la boulangerie,
- Restauration de la voute de l'église,
- Gouttières de l'ensemble école-cantine-logements communaux.

PLUi : finalisation des actions en vue d'une mise en application en 2023

- enquête publique, adoption puis validation par les services de l'état

Une fois le PLUi finalisé, le conseil communautaire devra « arrêter » le document pour commencer la consultation des personnes publiques associées (PPA) (Préfecture, Région, Chambre de Commerces et de l'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre des métiers, Parc Naturel Régional du Perche...). Pendant trois mois, les PPA pourront exprimer leurs avis et recommandations au sujet du document afin que la Communauté de Communes modifie le PLUi.

Ensuite viendra le tour des habitants ! Une phase d'enquête publique d'un mois vous permettra de rencontrer un commissaire enquêteur indépendant qui répondra à vos questions et prendra note de vos demandes. Ces requêtes permettront à la Communauté de Communes Terres de Perche d'adapter une dernière fois le document avant le vote d'approbation en conseil communautaire.

Travaux de voirie sur la commune prévus en 2022

- Aménagement de l'aire de covoiturage,
- Extension du parking de l'école,
- Différents travaux de voirie.